

# Le ROVE

## Bulletin Municipal



Spécial Sports Loisirs Culture



Saison 2019-2020

## Madame, Monsieur, Chère rovenaine, Cher rovenain,

*Comme le veut la coutume, nous publions chaque mois d'août un bulletin municipal d'information spécial sports, culture et loisirs dans lequel vous pouvez retrouver les informations pratiques relatives aux activités municipales mais aussi associatives pour la saison 2019/2020.*

*La municipalité propose aux rovenaines et aux rovenains de tous âges un large choix d'activités au sein des différentes structures municipales que sont le centre municipal d'animation sportive et de loisirs, l'école municipale de danse, l'école municipale de musique, et l'atelier d'art.*

*Il existe également dans notre commune une quarantaine d'associations actives qui vous permettront d'élargir votre champ d'activité.*

*Nous avons la chance d'avoir un village actif et dynamique.*

*Au total, ce sont près de 2000 pratiquants qui sont recensés sur la commune. Un chiffre considérable au regard de notre population (5168 habitants).*

*La politique municipale en faveur du sport, de la culture et de la jeunesse reste l'une des priorités des élus de la majorité municipale. Avec mon adjoint délégué au sport et à la culture, M. Paul SABATINO, nous concentrons tous les efforts pour perdurer cette orientation municipale forte pour l'épanouissement de notre population.*

*C'est une volonté à laquelle nous restons très attachés car nous estimons que l'épanouissement de notre jeunesse et des familles n'a pas de prix. Chaque saison apporte son lot de satisfaction. Et la nouvelle saison qui s'annonce sera, sans aucun doute, aussi intense que les précédentes.*

*Les moyens mis à la disposition par la municipalité tant sur le plan logistique et humain sont importants.*

*Les pratiquants disposent d'équipements modernes et adaptés aux besoins de leurs activités.*

*Les associations peuvent aussi compter sur le soutien actif de la municipalité y compris en matière de subventions municipales.*

*Dès la rentrée, les sportifs qui utilisent le gymnase pourront évoluer sur un sol entièrement refait. En effet, nous avons été obligés de réaliser la réfection complète du revêtement du gymnase qui était endommagé et posait des problèmes de sécurité. Les travaux ont consisté à la dépose du sol existant et la réalisation d'une dalle béton de 14 cm d'épaisseur et la création d'un sol sportif homologué. Le coût de cette opération s'élève à 200 000 € HT.*

*Pour terminer, je vous rappelle que la municipalité propose tout au long de la saison une programmation culturelle riche et variée (soirée théâtre, représentation danse, spectacles, conférences, projections, débats, rencontre avec des auteurs, concerts, etc.). Je vous invite à venir partager ces moments pour apprécier la richesse de nos talents artistiques et sportifs.*

*Je tiens à adresser toutes mes félicitations à toutes celles et ceux qui, dans leur discipline respective, portent haut les couleurs de notre commune. Je félicite et remercie également les parents qui font le sacrifice, chaque saison, de proposer à leur(s) enfant(s) la pratique suivie d'une activité culturelle et/ou sportive.*

*Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de continuer à vous épanouir et de faire que le Rove reste un village dynamique.*

*Vivez une belle saison sportive et culturelle 2019/2020 !*

**Georges Rosso**  
Maire du Rove

Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille Provence  
Chevalier de la Légion d'Honneur

**Toutes les associations utilisatrices de salles/lieux municipaux doivent au préalable de chaque saison signer « la convention de mise à disposition des locaux ». Dans le cas contraire la municipalité se réserve le droit d'en interdire l'accès.**

# SOMMAIRE

## ACTIVITÉS MUNICIPALES CULTURE

- Ecole Municipale de Musique ..... 4
- Ecole Municipale  
de Danse Classique et Jazz ..... 5
- Médiathèque Municipale ..... 7
- Atelier d'Arts Municipal - Enfants - Adultes..... 8

## ACTIVITÉS MUNICIPALES SPORTS

- Baby sport 3 à 4 ans ..... 9
- Multi-activité 5 à 8 ans ..... 9
- Multi-sport 9 à 13 ans ..... 9
- Ecole Municipale de Tennis ..... 9
- Badminton ..... 10

## ACTIVITES MUNICIPALES

### LOISIRS - JEUNESSE

- Accueil de loisirs municipal ..... 12
- Journée UCPA..... 12
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur  
(B.A.F.A) ..... 12

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### AUX PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

- Extraits du règlement intérieur ..... 13

## EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

### SPORTIFS ET CULTURELS ..... 16-17

## ÇA SE PASSE AU ROVE ! ..... 18

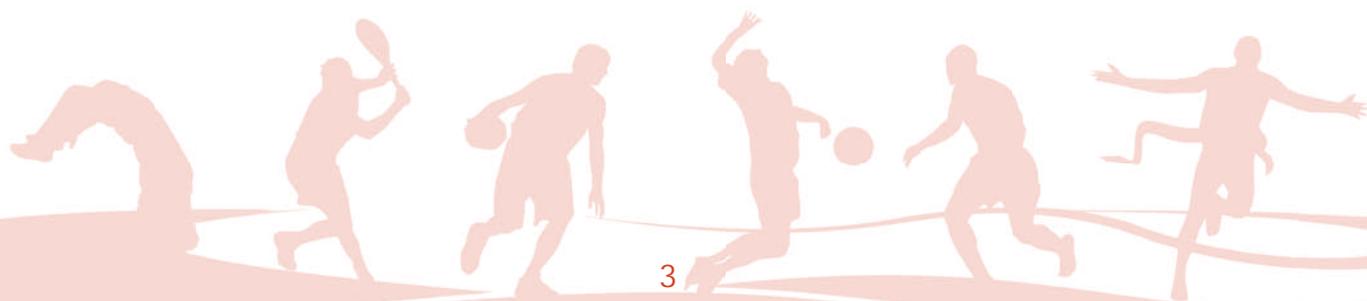
## ASSOCIATIONS CULTURELLES

- THEATRE AU ROVE..... 14
- ASSOCIATION ROVENAINE D'ASTRONOMIE ..... 14
- LA CABRO D'OR ..... 15
- LOUIS BERARD ..... 15
- LE CHANT DES COLLINES ..... 19
- LE CLUB PHOTO DU ROVE..... 19
- PLANÈTE ZÉRO DÉCHET ..... 20

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

- ASSOCIATION ROVE OMNISPORTS ..... 21
  - Section Karaté ..... 21
  - Section Gymnastique entretien ..... 21
- LE ROVE JUDO ..... 22
- ASSOCIATION GYMNIQUE BODY FORM..... 22
- OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL ..... 23
- CYCLO CLUB ROVENAIN ..... 24
- OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET ..... 24
- BOULE DANSANTE..... 24
- BOULE DU ROVE ..... 25
- AMICALE DU JEU DE BOULES  
MUNICIPAL DU ROVE..... 25
- COURIR AU ROVE..... 25
- ODYSSEE NATURE - Randonnée..... 26
- CLUB DE PLONGEE DU ROVE ..... 26
  - Section natation ..... 26
  - Section plongée ..... 26
  - Section randonnée ..... 27
- ROVE ZUMBA DANCE ..... 27
- POMPON DANCE CREW
  - Hip-Hop ..... 27
- GYM «LE FLOW DU CORPS» ..... 28
- GYM ACADEMIE LE ROVE ..... 28

## FICHE D'INSCRIPTION ..... 29-30



# ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Contact : Tél : 09 61 60 95 61 (nouveau numéro)

E-mail : emmdurove@orange.fr • Facebook/Instagram : emmdurove

## Objectif :

Apprentissage des instruments et du chant à travers différentes approches stylistiques : Classique, Jazz, Blues, Rock, chansons, Musiques latines...

## CLASSES PROPOSEES :

- **Classe de Piano** : 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare (acoustique)** : 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare de musiques actuelles** : 6 / 7 ans
- **Classe de Batterie** : 6 / 7 ans
- **Classe Chant** : 6 / 7 ans
- **Classe de Violon** : 6 / 7 ans

L'école municipale de musique propose des cours enfants et adultes.

Posséder un instrument pour l'apprentissage de celui-ci est obligatoire (une location est envisageable pour la plupart des instruments y compris le piano).

Les cours de l'Ecole de Musique sont ouverts exclusivement aux habitants du Rove.

Ils se pratiquent hebdomadairement sauf pendant les vacances scolaires.

**Tous les cours d'instruments et de chant sont pratiqués individuellement et durent 30 minutes.**

Ils sont accompagnés d'un cours collectif d'une heure de formation musicale obligatoire (**sauf cours d'adultes**).

**Places limitées.**

**La priorité sera donnée aux enfants.**

## RENSEIGNEMENTS :

Tous les renseignements sur le fonctionnement de l'Ecole Municipale de Musique vous seront donnés par le Directeur lors des inscriptions qui se dérouleront :

**À l'école municipale de musique**

**Boulevard de la Carrairade (en face de l'église)**

**Les anciens élèves qui changent d'instrument, les anciens élèves qui s'inscrivent à un second instrument seront considérés comme « nouveaux élèves » pour l'instrument choisi.**

## INSCRIPTIONS

### • MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

De 17H30 à 18H15 :

Anciens élèves enfants Classe de Violon

De 18H15 à 19H00 :

Anciens élèves enfants Classe de Chant

De 19H00 à 19H45 :

Anciens élèves enfants Classe de Batterie

### • MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019

De 16H30 à 17H45 :

Anciens élèves enfants

Classe de guitare Musiques actuelles

De 17H45 à 18H30 :

Anciens élèves enfants Classe de guitare acoustique

De 18H30 à 20H00 :

Anciens élèves enfants Classe de piano

### • VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019

De 16H30 à 18H30 :

Nouveaux élèves enfants Classe de Piano

De 18H30 à 19H15 :

Nouveaux élèves enfants Classe de Violon

### • LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

De 16H30 à 17H30 :

Nouveaux élèves Classe de Guitare acoustique

De 17H30 à 18H30 :

Nouveaux élèves Classe de Guitare Musiques actuelles

De 18H30 à 19H15 :

Nouveaux élèves enfants Classe de chant

De 19H15 à 20H00 :

Nouveaux élèves Classe de Batterie

### • MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

De 17H00 à 18H30 :

Anciens élèves adultes Tous instruments et Chant

De 18H30 à 19H30 :

Nouveaux élèves adultes

Tous instruments et chant selon places disponibles

## REPRISE DES COURS LE LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019

## COTISATIONS

	Trimestrielles	annuelles
Enfants :		
- Classe d'instrument ou de chant (formation musicale comprise) :	63 €	189 €
Adultes (à partir de 18 ans) :		
- Classe d'instrument ou de chant (uniquement) :	78 €	234 €

**Les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.**

# ECOLE MUNICIPALE DE DANSE CLASSIQUE ET JAZZ

Salle de danse complexe gymnase

L'Ecole Municipale de Danse propose des cours de danse pour tous niveaux.

## NIVEAUX PROPOSÉS :

### L'Eveil (4 ans et 5 ans) :

deux cours sont proposés : Eveil 1 (4 ans, moyenne section de maternelle) et Eveil 2 (5 ans, grande section de maternelle). L'Eveil consiste à stimuler les sens, la sensibilité musicale. L'enfant découvrira un certain dynamisme, une intention dans ses gestes et apprendra à évoluer dans l'espace.

### L'Initiation (6-8 ans) :

l'élève commence à maîtriser les mouvements, à les assembler pour obtenir un enchaînement. Il est capable de visualiser et de mémoriser.

En Initiation, l'enfant peut pratiquer soit une option seule, soit les deux, à raison d'un cours par semaine dans chaque discipline sans supplément de cotisation s'il décide de faire les deux. Il est fortement conseillé de pratiquer au moins une fois par semaine l'autre technique en complément de l'option principale. Les élèves seront sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par semestre.

### Cycle 1 et 2 (classique ou jazz) :

à partir du cycle observation, les élèves abordent la technique en profondeur sans oublier tout ce que comporte la pratique de la danse (expression, créativité, rigueur, épanouissement). Comme l'initiation, il est conseillé de pratiquer l'autre technique au moins une fois par semaine, en complément de l'option principale. D'autre part, les élèves sont sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par trimestre. Un examen est organisé tous les deux ans, en présence d'un jury extérieur.

### Atelier et Création Chorégraphique (à partir du cycle 1)

ce cours consiste à développer la créativité et à enrichir sa propre personnalité.

### Adultes jazz :

Des cours de niveau débutant/ moyen et intermédiaire/ avancé, sont proposés.

### Adultes classique :

Niveau intermédiaire.

## COURS DE CLAQUETTES AMERICAINES

(NIVEAU DEBUTANT/ MOYEN)

Ce cours est ouvert à tous les élèves adultes et enfants (à partir de 9 ans) inscrits à l'école de danse. La danse à claquettes est l'art de produire des sons rythmiques et musicaux en alliant la beauté des rythmes et celle des mouvements dans l'espace. C'est une danse populaire aux Etats Unis. Joyeuse et plaisante, elle permet de contrôler et coordonner les mouvements du corps tout en développant un sens aigu du rythme. Places limitées à 15 personnes.

### Spectacle de fin d'année :

Tous les ans, l'Ecole Municipale de Danse présente son spectacle de fin d'année au Théâtre des Salins (scène Nationale de Martigues)

Une participation aux frais de confection ou de location de costume sera demandée aux élèves par les professeurs.

Des informations ponctuelles sont affichées à l'entrée de la salle de danse.

## RENSEIGNEMENTS

### Date et horaires d'inscriptions :

Mercredi 11 septembre 2019  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

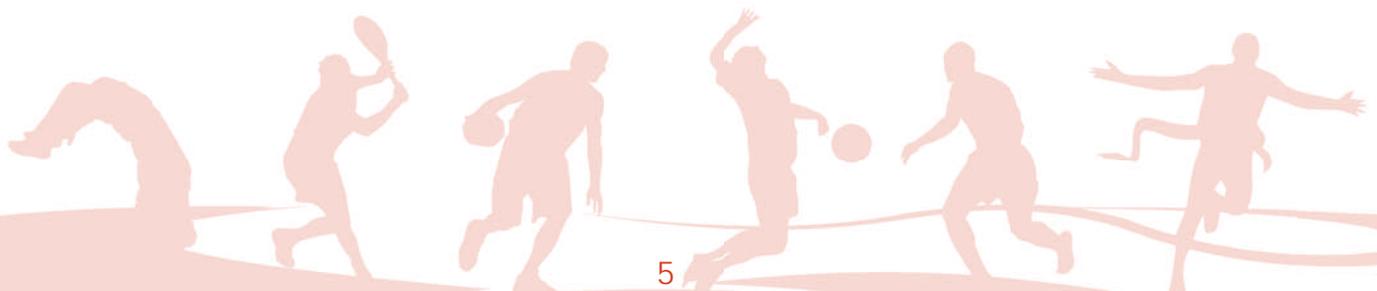
Jeudi 12 septembre  
de 17h00 à 20h00.

Lors des inscriptions, les élèves devront se présenter avec tous les documents demandés (tout dossier incomplet ne sera pas accepté)

Pour les élèves extérieurs (n'habitant pas sur la commune), une demande de dérogation devra être envoyée en mairie à l'attention de Monsieur le maire.

**REUNION D'INFORMATION** pour tous les parents le lundi 16 septembre en salle de danse.

**REPRISE DES COURS LE  
MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**



## COTISATIONS :

### Classique ou Jazz :

- Niveau Eveil : 1 cours par semaine

Résidents : 111 € /année. 37 € /trimestre

Extérieurs : 141 € /année. 47 € /trimestre

- Niveau Initiation (1 cours classique et 1 cours de jazz) ou 1 cours dans une seule option au choix

Résidents : 111 € /année. 37 € /trimestre

Extérieurs : 141 € /année. 47 € /trimestre.

- Niveaux Observation/ Élémentaire/ Adulte, 1 option Classique ou Jazz

Résidents : 162 € /année. 54 € /trimestre

Extérieurs : 201 € /année. 67 € /trimestre.

- Niveaux Observation/ Élémentaire/ Adulte, 2 options Classique et Jazz

Résidents : 216 € /année. 72 € /trimestre

Extérieurs : 270 € /année. 90 € /trimestre.

Paiement trimestriel : les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.



## HORAIRES

### Option classique

#### MERCREDI : Salle de danse (1<sup>er</sup> étage)

10H15–11H15 Initiation 1 et 2

11H15–12H15 Observation 1

13H00–13H45 Éveil

14H00–15H15 Observation 3/ 4

15H15–16H30 Élémentaire 1

16H40–18H00 Élémentaire 2

18H00–19H45 Élémentaire 3 et Avancé



#### JEUDI : Salle de danse (1<sup>er</sup> étage)

17H15–18H15 Observation 3 et 4

18H15–19H15 Élémentaire 2 et 3 / Pointes

19H15–20H45 2<sup>ème</sup> année Avancé / Pointes

#### VENDREDI : Salle de gym

17H00–18H00 Observation 1

18H00–19H00 Élémentaire 1

19H00–20H15 Adultes

### Option jazz

#### LUNDI : Salle de danse (1<sup>er</sup> étage)

17H00–18H00 Observation 1

18H00–19H15 Observation 2 et 3

19H15–20H15 Claquettes

20H15–21H30 Adultes débutants/Moyens

#### MARDI : Salle de danse (1<sup>er</sup> étage)

17H00–18H00 Initiation 1 et 2

18H00–19H00 Observation 1

19H00–20H15 Avancé

20H15–21H30 Adultes Intermédiaires

#### MERCREDI : Salle de gym

13H00–13H45 Eveil 1 : (4 ans)

13H45–14H45 Élémentaire 1

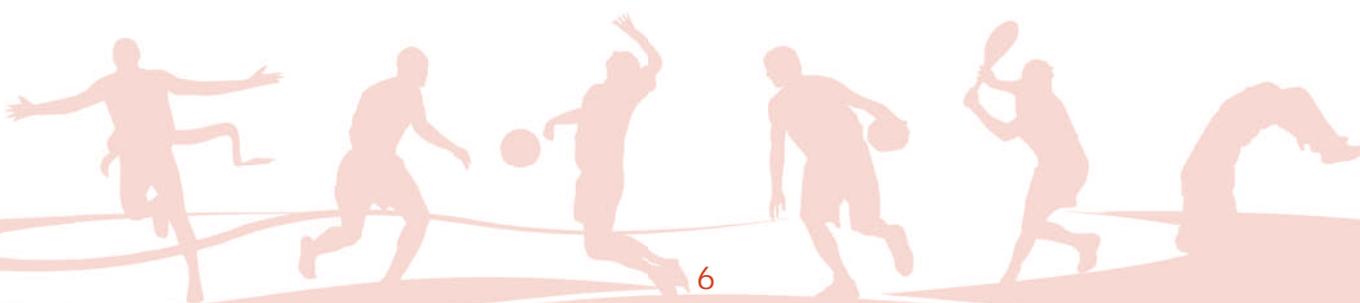
14H45–16H00 Élémentaire 3

#### VENDREDI : Salle de danse (1<sup>er</sup> étage)

17H00–18H15 Observation 2 et 3

18H15–19H45 Élémentaire 1 et 3

19H45–21H30 Avancé (variation + atelier)



***Avec une ouverture à la rentrée 2017, la médiathèque municipale René Blanc souffle déjà sa deuxième bougie.***

Fort de 1000 abonnés à ce jour et plus de 5000 visiteurs en 2018, cet équipement culturel de près de 400 m<sup>2</sup> est dédié à la lecture, à l'information et à la découverte. Tout a été pensé pour faire de ce bâtiment un lieu de vie convivial et chaleureux, un bel espace lumineux et spacieux pour accueillir petits et grands.

Des espaces y sont aménagés pour se poser, se détendre, feuilleter, lire, surfer, travailler, flâner, s'émerveiller, découvrir, s'informer, se rencontrer.

La médiathèque dispose aujourd'hui d'un fonds de près de 8000 livres, 160 CD audio pour les enfants, 700 DVD pour les adultes et les enfants et de 24 abonnements presse. Ces documents, répartis entre section adulte et jeunesse, augmentent chaque année et permettent d'accéder à une offre culturelle diverse et variée. En 2018, ce sont plus de 600 nouveaux documents qui ont pris place sur les rayonnages.

Ainsi, adultes, enfants, bébés, trouvent satisfaction dans la médiathèque.

Afin de faire vivre les collections et d'animer la médiathèque des sélections thématiques de documents sont fréquemment proposées : nouveautés, thèmes, coups de coeur, etc. il y a toujours de nouvelles choses à découvrir sur la table de présentation que renouvellent régulièrement les bibliothécaires.

Vous cherchez un document en particulier ?

Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne sur [ww.mediathequelerove.fr](http://ww.mediathequelerove.fr) et accéder ainsi à votre compte lecteur. Le document que vous souhaitez est déjà emprunté ? Pas de problème, vous avez la possibilité de le réserver à la médiathèque ou sur internet via votre compte lecteur.

Aussi, pour répondre aux attentes des lecteurs, un cahier de suggestions est à leur disposition. Les demandes sont souvent satisfaites.

La médiathèque bénéficie d'un service de navette et de prêts de documents par la Bibliothèque Départementale des Bouches du Rhône.

La médiathèque met aussi à la disposition du public un espace multimédia, avec 2 postes connectés à internet et équipés d'outils de traitement de texte, de bureautique, de casques d'écoute et la possibilité d'enregistrer vos documents sur votre clé USB. La médiathèque offre gratuitement l'accès au WIFI.

La médiathèque René Blanc propose également une vaste offre d'animation à destination de tous les publics dont la vocation principale est de promouvoir le livre et de la lecture.

Lieu de découverte, d'échanges, la médiathèque organise tout au long de l'année des rendez-vous dans et hors les murs au travers de nombreuses manifestations culturelles comme rencontres, conférences, projections, lectures, ateliers. L'équipe de la médiathèque est là pour vous accueillir, vous accompagner dans vos recherches et échanger avec vous des dernières nouveautés et autres coups de coeur.

## Modalités d'inscription

L'adhésion à la médiathèque est gratuite et réservée aux habitants de la commune. Elle est individuelle et annuelle.

***Pour s'inscrire à la médiathèque, l'utilisateur doit :***

- présenter une pièce d'identité en cours de validité et livret de famille pour les mineurs ;
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- remplir le formulaire de demande d'inscription.

L'inscription se fait à la médiathèque lors des jours d'ouverture, le jour même si le dossier est complet.

## Modalités de prêt

Peuvent être empruntés pour une durée de 35 jours :

- 5 livres ;
- 1 revue ;
- 2 DVD ;
- 2 CD jeunesse.

Tous les documents peuvent être prolongés une fois, s'ils sont libres de toute réservation et hors nouveauté.

## Horaires d'ouverture

Mardi : 14h30 - 19h

Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h

Vendredi : 14h30 - 18h

Samedi : 9h30 - 12h

## Renseignements et inscriptions

Médiathèque René Blanc

36 rue Jacques Duclos

13740 Le Rove

09.67.54.74.81

Courriel : [mediatheque@le-rove.fr](mailto:mediatheque@le-rove.fr)



**Médiathèque municipale René Blanc**

36 rue Jacques Duclos - 13740 Le Rove - 09.67.54.74.81





# ATELIER D'ART ENFANTS ADULTES MUNICIPAL

Centre Culturel Nelson Mandela

## ATELIER ENFANTS

De 6 à 12 ans

Mercredi après-midi (sauf pendant vacances scolaires)

1<sup>ère</sup> séance : 14h à 15h

2<sup>ème</sup> séance : 15h15 à 16h15

Médias utilisés : argile, fusain, papier, carton, gouache, encre colorée ou encre de chine, pastel etc.

**Cotisation** : 40 €/an

Reprise des cours pour les enfants :  
mercredi 25 septembre 2019

## ATELIER ADULTES

Le jeudi de 14h à 16h30 : initiation pastel, aquarelle, fusain, encre, dessin, sanguine, colorimétrie etc....

Le vendredi de 14h à 16h30 et de 21h à 23h30 : initiation à la peinture à l'huile.

+ sorties au musée

**Cotisation** : 100 €/an

Reprise des cours pour les adultes :  
jeudi 19 septembre 2019

Inscriptions en Mairie.

# SPORTS

## CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION SPORTIVE ET DE LOISIRS

### RENSEIGNEMENTS

En Mairie : 4 rue Jacques Duclos  
aux heures d'ouverture du secrétariat  
04 91 46 80 00 / Gymnase5@wanadoo.fr

Les inscriptions pourront s'effectuer en mairie  
à partir du lundi 26 août 2019

Les activités sont encadrées par des EDUCATEURS  
SPORTIFS TITULAIRES D'UN BREVET D'ETAT.

Elles débuteront à partir du lundi 9 septembre 2019  
pour les personnes ayant entièrement satisfait  
aux modalités d'inscriptions décrites dans la fiche  
d'inscription jointe à la fin du bulletin pour se terminer  
fin juin 2020.

Pour vous permettre de découvrir la ou les activités que  
vous choisirez : portes ouvertes sur les activités aux  
dates et horaires indiqués ci-dessous :

#### **Ecole de Tennis :**

**Mardi 10 septembre 2019 – 17 h**

#### **Multi-Activités – Multi-Sports**

**Mercredi 11 septembre 2019**

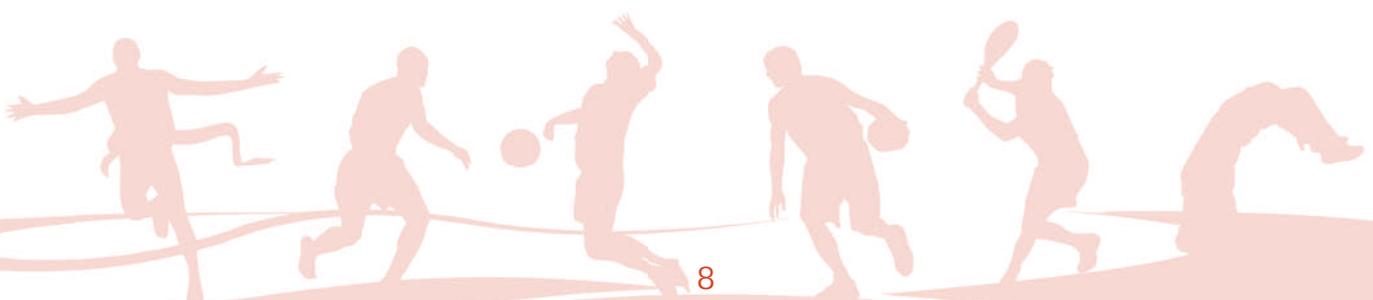
De 10h30 à 12 h (7 – 10 ans)

De 13 h 30 à 15 h 30 (5 -8 ans)

De 15 h 30 à 17 h (11 – 13 ans)

**Jeudi 13 septembre 2019**

De 17 h à 18 h 30 (9 – 13 ans)



## BABY SPORTS

3 à 4 ans

salle d'arts martiaux

### Les objectifs :

Stimuler les capacités motrices du jeune enfant : habileté motrice, coordination, autonomie gestuelle

Courir, sauter, lancer, rouler, s'orienter dans le temps et l'espace. Socialisation, respect des consignes et des règles.

### Horaires :

Mercredi : de 10h30 à 11h30  
de 15h30 à 16h30  
de 16h30 à 17h30

Nombre de places limité (groupes max de 12 enfants)

Cotisation : Résident : 85 €/an Extérieur : 106 €/an

Début de l'activité le mercredi 11 septembre 2019 sur le créneau d'inscription choisi

## MULTI-ACTIVITÉS

5 à 12 ans

gymnase municipal

### Les objectifs :

Pour les enfants n'ayant pas encore choisi leur sport, la multi-activité leur permettra de découvrir et de s'initier à tous les sports individuels ou d'équipe, de ballons, de raquettes ou d'opposition.

Cette activité est proposée par cycle de 6 séances.

Sports pratiqués : gymnastique, judo, karaté, jeux de ballons, handball, football, volleyball, basketball, badminton, tennis, ping-pong, jeux d'adresse, d'opposition,

travail de l'équilibre et de l'agilité, sauts, courses et lancers, jeux de raquettes, de crosses, hockey, foot-salle...

### Ateliers sports :

Mercredi : de 13h30 à 14h30 5 – 6 ans  
de 14h30 à 15h30 7 – 8 ans

Jeudi : de 17h à 18h30 8 – 13 ans

Cotisation : Résident : 95€/an Extérieur : 118€/an

Portes ouvertes le mercredi 11 septembre 2019 à 13h30.

## MULTI-SPORTS

7 à 13 ans

### Les objectifs :

Pratiquer des activités sportives de précision et de concentration. Développer un sens collectif mettant en jeu des équipes de joueurs

Avoir des gestes fondamentaux et réaliser dans un premier temps des activités multiformes sollicitant toutes les grandes fonctions du corps humain.

### Ateliers sports :

#### **Mercredi :**

- 7 à 10 ans : 10 h 30 à 12 h  
- 8 à 13 ans : 15h30 à 17h00

Cotisation : Résident : 90 €/an Extérieur : 112 €/an

## BADMINTON

Gymnase Municipal

Le badminton est un sport de raquette, activité duelle qui se joue sur un terrain relativement réduit et qui consiste à envoyer un volant (4 à 5 grammes) dans le camp adverse, par-dessus un filet, sans que l'adversaire puisse le renvoyer.

Sport à la fois très ludique, très dynamique et complet, le badminton peut satisfaire ceux qui ne recherchent qu'un loisir en même temps qu'un moyen de se dépenser.

Lors des séances, les équipes sont formées en mêlant des joueurs débutants avec des joueurs confirmés. Le

tout dans un esprit de convivialité.

Pour les personnes qui aiment la compétition, participation possible aux rencontres inter clubs FSGT.

Tous les lundis de 20h30 à 22h00 et les mercredis de 20h00 à 22h00 au Gymnase Municipal

A partir de 18 ans.

Cotisation : 45€/an plus licence FSGT à prévoir pour tout compétiteur.

Reprise de l'activité le Lundi 16 Septembre 2019.





# TENNIS MUNICIPAUX

complexe Sportif « Blaise Gouiran » : 2 courts + mur

## Tennis adultes / 2 options :

- Abonnement annuel
- Cours collectif

## Tennis enfants / 2 options :

- Abonnement annuel
- Ecole de tennis enfants

## Abonnement :

- A l'année du 2/09/19 au 31/08/20

## TENNIS ADULTES

**- Cours Collectifs adultes :** 30 séances d'1 heure (10 par trimestre)

Hors vacances scolaires en collectif de 4 élèves minimum, 6 maximum (les cours adultes ne pourront être organisés qu'avec un minimum de 4 adultes inscrits.)

## Horaires :

Mardi de 19h à 20h : adultes /ados

Jeudi de 18h à 19h : ados + femmes + 18 ans

Jeudi de 19h à 20h : hommes



## TENNIS ENFANTS

Initiation et perfectionnement par groupe de niveau de 4 à 8 élèves.

Mardi : 17h à 19h

Jeudi : 17h à 18h

D'autres créneaux pourront être ouverts en fonction de la demande.

## COTISATIONS

Service des sports Mairie du Rove - Gymnase Municipal

### Options de cotisations :

- abonné à l'année : acquitte une cotisation pour 1 an allant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année qui suit.
- moins de 18 ans : tarif enfant
- + de 18 ans : tarif adulte

La cotisation donne accès aux courts et au boîtier d'éclairage. Les clefs achetées par l'abonné sont strictement personnelles, ne peuvent être prêtées ou cédées.

La perte ou le vol d'une clef doit immédiatement être signalé en mairie, son éventuel remplacement est à la charge de son propriétaire.

Si l'abonnement n'est pas renouvelé à période échue ces clés ne doivent plus être utilisées par les

propriétaires ou des tiers.

Les abonnés bénéficient d'une priorité de réservation d'occupation d'une heure de court 48 heures à l'avance.

**Invités :** L'abonné dispose de 5 invitations gratuites : 1 invitation = 1 personne pour 1 heure de jeu avec l'abonné.

Ecole Municipale de tennis : des cours collectifs encadrés par un professeur diplômé sont organisés pour un groupe de 4 à 8 élèves.

A partir de 11 ans les élèves de l'école de tennis peuvent accéder à l'utilisation autonome des courts en respectant strictement le règlement intérieur destiné aux usagers, ils doivent jouer avec leurs camarades de l'école de tennis ou des adhérents abonnés ou locataires. Ils n'ont pas le droit d'inviter les non cotisants, en cas d'infraction leur droit d'accès leur sera retiré.



## Stages de tennis :

Des stages pourront être organisés pendant les vacances scolaires.

Des cours collectifs par niveau sont donnés exclusivement par des moniteurs diplômés d'état recrutés par la municipalité.

## RÉSERVATIONS

Elles se font sur les courts sur le semainier affiché à cet effet.

Le réservataire doit obligatoirement citer ou inscrire son partenaire de jeu et n'est autorisé à réserver qu'une heure.

(L'heure achevée, ils peuvent poursuivre le jeu si aucun « ayant droit » ne revendique à son tour le droit d'occuper le court).

### Occupation des courts :

Les occupants doivent afficher leur carte d'abonné, éventuellement le titre de location horaire ou la carte d'invitation.

Un joueur ayant oublié d'afficher le justificatif ci-dessus alors qu'il occupe le court, pourra être exclu par un nouvel arrivant abonné.

Le mur d'entraînement pourra être utilisé pour échauffement dans l'heure qui précède la réservation des courts, les joueurs gèreront ensemble cet espace.

En cas de revendication d'un court par plusieurs personnes abonnées, celles qui viennent de jouer 1 heure au moins en tant que simple occupant doivent céder la place aux autres.

Seuls les professeurs et éducateurs, recrutés par la municipalité, seront autorisés à donner des leçons de tennis (leurs noms, diplômes et tarifs, horaires, seront communiqués aux adhérents).

L'école municipale de tennis peut utiliser prioritairement l'installation, les créneaux horaires réservés à cet effet sont affichés au panneau de réservations des courts.

Utilisation des courts :

L'équipement est utilisable tous les jours de 8h à 22h. Les courts de tennis sont strictement réservés à ce sport. Toute personne prise sur le fait d'employer les courts pour tout autre usage, sera tenue pour responsable des dégâts occasionnés et sera immédiatement radiée.

Il est formellement interdit d'amener sur les courts des bouteilles en verre ou des objets risquant d'occasionner des blessures. En quittant le court, l'abonné devra fermer la porte d'accès à clef.

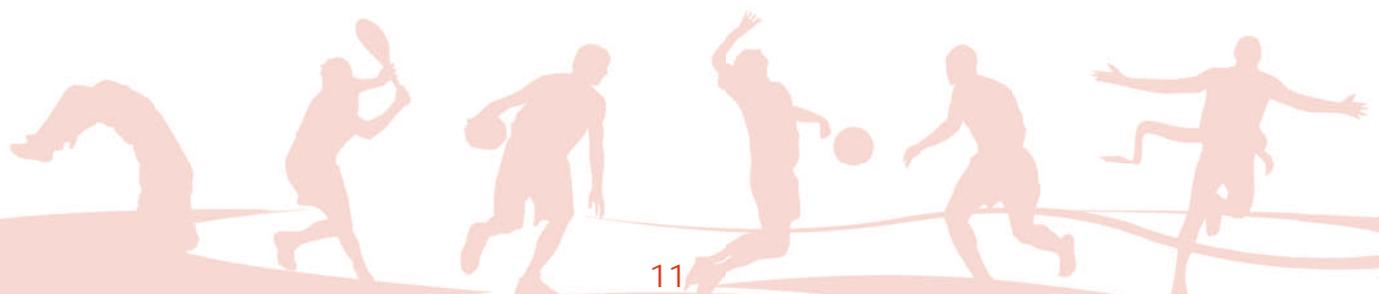
### Tenue :

Tenue décente. Chaussures de tennis obligatoires sans lesquelles il est formellement interdit de pénétrer sur les courts.

## COTISATIONS

FORMULE	TARIF 2019-2020	
	- de 18 ans	18 ans et +
Abonnement 12 mois du 01.09 au 31.08	85€	115€
Cours		125€
Cours + abonnement		200€
Ecole tennis enfants	115€	

Pour les abonnés à l'année elles sont renouvelables entre le 1<sup>er</sup> et le 15 septembre de chaque année sportive. Elles sont fixées par le Conseil Municipal.



## LOISIRS - JEUNESSE

Centre Municipal d'Animation Sportive et de Loisirs

### ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL POUR LES 4/13 ANS

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) fonctionne durant les vacances scolaires (sauf Fin d'année).

« Petites » vacances : 1<sup>er</sup> trimestre / 2<sup>ème</sup> trimestre / 4<sup>ème</sup> trimestre au gymnase municipal du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 h et "grandes" vacances : JUILLET / AOUT à l'école primaire, aux mêmes horaires.

Il accueille les enfants de 4 à 13 ans et propose un large choix d'activités sur place ainsi que des sorties (aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame).

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents.

Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

Plus d'infos en mairie au 04 91 46 80 00.

### JOURNEE UCPA

#### JOURNÉE GRATUITE EN FAMILLE AU CENTRE UCPA

La municipalité du Rove et le Centre Ucpa de Niolon organiseront en juin 2020 à l'attention des familles du Rove une journée de découverte d'activités aquatiques : plongée, kayak, paddle, randonnée palmée, voilier, (liste non contractuelle)

Cette journée est gratuite et s'adresse aux habitants de la commune du Rove.

Inscription obligatoire en mairie (début juin). Attention, places limitées. Cette journée est prévue en général le dernier dimanche de juin au centre UCPA de Niolon de 8h30 à 17h00. Les participants devront apporter leur déjeuner (pique-nique sous les pins).

Plus d'infos mairie 04 91 46 80 00.

En fonction des conditions climatiques, les organisateurs se réservent le droit d'annuler en dernière minute des activités ou la journée.

### FORMATION BAFA

***S'adresser au Directeur du Service des Sports : 06 77 04 67 86***

Les services municipaux accompagnent les habitants du Rove dans leurs démarches d'inscriptions à la formation BAFA et offre aussi la possibilité d'une formation gratuite.

Cette année la commune a décidé en partenariat avec la FSGT, de proposer aux jeunes du Rove, une formation gratuite du BAFA (sous certaines conditions).

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA) est un diplôme qui permet d'exercer, dans les centres d'accueil les fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, ceci à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

#### Conditions d'accès :

Le candidat doit avoir 17 ans révolus, sans possibilité de dérogation.

#### Les étapes de la formation :

Session de formation générale (8 jours) Stage pratique (14 jours)

Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours)

La session de qualification a pour but d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé (ex : voile, canoë-kayak, loisirs motorisés).

#### Délai de formation:

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Les lycéens et étudiants boursiers, les jeunes dont les parents ne sont pas imposables, les demandeurs d'emploi non indemnisés ainsi que d'autres publics éligibles peuvent obtenir l'aide financière de la DDJSS, CAF...

Pour tous renseignements complémentaires, constitution de dossier, inscriptions aux sessions et stages, s'adresser au directeur du service des sports les mardi et jeudi de 15h30 à 19h30

#### Formation aux métiers du sport :

Le service Municipal de Loisirs-Jeunesse permet aussi d'effectuer des stages pratiques entrant dans le cursus de formation aux métiers du sport.

- Le concierge, le gardien du gymnase, le directeur du service des sports, ont pour mission de faire respecter les éléments du règlement intérieur déposés en mairie et affichés sur les panneaux municipaux prévus à cet effet.
- La municipalité ne peut être tenue responsable d'éventuels accidents, vols, ou détérioration d'objets personnels risquant de survenir sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Tout utilisateur de l'équipement tennis reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les éléments décrits dans le présent bulletin.

La période d'activité s'étend en général de début septembre à fin juin sauf pour l'abonnement tennis qui couvre une année pleine du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Les adhérents des activités municipales doivent satisfaire aux modalités d'inscriptions décrites en annexe et fournir les pièces obligatoires demandées avant d'être autorisés à accéder à la pratique de leur choix.

**Cotisations** : les paiements s'effectuent en mairie auprès du régisseur de recette et établis à l'ordre du Trésor Public.

Le paiement des cotisations s'effectue à l'année, à l'inscription et non à terme échu. Toute saison commencée est due en totalité y compris dans le cas de paiement trimestriel. Le participant qui arrête l'activité pour une cause fortuite en cours d'année ne pourra

prétendre à aucun remboursement. En fonction des places disponibles de nouveaux pratiquants pourront être inscrits en cours de saison, leur cotisation est alors calculée au prorata des mois d'activité restants.

L'abonnement tennis donne accès aux courts en respectant le règlement spécifique tennis ci-dessus décrit.

Les adhérents fréquentant les activités loisirs-Jeunesse doivent avoir un comportement correct et respecter les animateurs et éducateurs qui les encadrent. L'indiscipline, l'incorrection et la violence pourront entraîner la suspension temporaire ou définitive de l'activité sans remboursement.

### **Dispositions générales**

Afin de garantir la sécurité, l'hygiène, le respect des équipements municipaux, l'accès aux installations est sous la responsabilité des professeurs. Seuls les adhérents régulièrement inscrits peuvent y accéder.

- Les professeurs ne pourront accepter dans les locaux, vestiaires ou salles d'exercices la présence d'enfants des pratiquants.
- Les parents ou accompagnateurs ne devront pas accéder aux salles pendant l'activité des enfants sauf évènements exceptionnels
- Ils exigeront le port de chaussures propres à l'activité pratiquée.
- La consommation de nourriture et boissons est strictement interdite dans ces salles.



## THEATRE AU ROVE

Siège social : Mairie

Présidente : Monique GALLI

Professeur Béatrice PISCIOTTA

Tél : 06 10 54 08 17

Cette saison, avec l'aide de la mairie du Rove nous allons entamer notre 9<sup>ème</sup> année.

Notre association regroupe des adultes de tout âge et nous nous réunissons une fois par semaine pour produire un spectacle lors de la fête de la Culture, sur

l'esplanade de la salle des fêtes. Le public peut ainsi apprécier le travail de nos acteurs amateurs.

Cette année 2019 nous avons joué "Le Père Noël est une ordure" du Splendid.

Pour cette nouvelle saison, il reste à déterminer notre futur spectacle pour juin 2020.

Nous vous attendons à cette date pour lever le mystère sur cette nouvelle création théâtrale.

## ASSOCIATION ROVENAINE D'ASTRONOMIE

Président : Patrice HESS

A.R.A. Les Hauts du Rove, rue du stade, 13740 Le Rove

Tel : 04 91 46 95 02

L'ARA a été créée en 2004, à l'initiative de Patrice Hess, amateur passionné d'astronomie.

L'association s'adresse à tous les amateurs d'astronomie, débutants ou chevronnés, ou même à ceux qui seraient simplement curieux de connaître ce domaine d'exploration de notre ciel.

Les réunions sont prévues tous les vendredis, à partir de 20h45, chez le président Patrice Hess.

Le lieu des réunions consiste en une salle conviviale, spécialement réservée à cet effet, avec écran mural et projecteur, mais les observations se déroulent sur une plateforme d'observation aménagée, où chacun peut observer le ciel, à l'aide de son propre matériel ou de celui de l'association.

Cet espace est relativement protégé de la pollution lumineuse, et ce d'autant plus que la municipalité s'est engagée à favoriser un éclairage public non polluant.

Par ciel dégagé, les soirées sont dédiées à l'observation depuis la plateforme, comprenant éventuellement l'initiation à la mise en place du matériel (lunettes, télescopes), dite «mise en station», pour les débutants, et l'acquisition d'images lors de longs temps de pose, pilotés par ordinateur, pour les chevronnés.

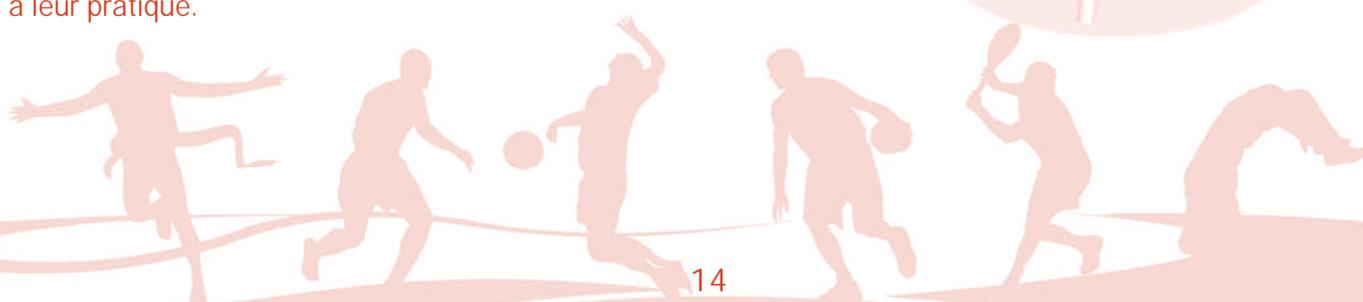
En cas de ciel bouché, les séances sont employées à l'initiation aux logiciels dédiés à l'astro-photographie et à leur pratique.

L'année dernière en octobre, l'ARA a organisé une soirée d'observation dans les Alpilles. L'ARA participe tous les ans aux «Journées de la Culture» du Rove en juin.

Vous pouvez trouver plus de détails concernant notre association sur le site :

**[rove-astronomie.fr](http://rove-astronomie.fr)**

N'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.



## LA CABRO D'OR

Parce que Le Rove possède une tradition pastorale d'un demi-millénaire

La Cabro d'Or, créée en 2004, est une association à la fois culturelle et historique, qui a pour objectif de regrouper dans la convivialité les amis, les défenseurs et les promoteurs de la chèvre du Rove, de l'environnement et de la culture pastorale de ce village. Spécifiquement rovenaine, elle est ouverte à tous. Depuis quinze ans déjà, elle organise régulièrement des manifestations gratuites, prend des initiatives et mène des actions afin de faire mieux connaître cette race de caprins, son environnement, son terroir et son histoire. Elle a participé aux combats de défense de l'authenticité de la race et de ses produits, en particulier la brousse du Rove (AOC, IGP, boucles...). L'AOC attribuée l'an passé à la brousse du Rove concrétise un de ces combats emblématique. Outre la chèvre, le pastoralisme, le terroir rovenain, la convivialité, la promotion de la culture dans tous les domaines (littéraires, artistiques, musicaux, historiques...) constituent les dénominateurs communs de ces activités.

La Cabro d'Or a attiré un grand nombre de personnalités très diverses (bergers, cinéastes, musiciens, journalistes d'investigation, scientifiques, chercheurs, explorateurs, conteurs, écrivains, historiens, artistes, ...) venus rencontrer les Rovenains et débattre avec eux. Les repas des bergers, organisés en colline à la fin avril (réservés aux membres) ont attiré les plus grands chefs de la

région. Ainsi Jean-Marc Banzo en 2005 (Le Clos de la Violette, à Aix), Dominique Frérard en 2006 et 2018 (Les Trois Forts, au Sofitel Vieux-Port), Gérald Passedat en 2007 (le Petit Nice), Lionel Levy en 2008 (Une table au sud), Guillaume Sourieu en 2009 (L'Épuiette), Christian Ernst en 2010 (Le Moment), Christian Buffa en 2011 (Le Miramar), Michel Béjeannin en 2012 (Restaurant du CAM), Emmanuel Perrodin en 2013 (Le Relais 50), Jean-André Charial en 2014 (L'Oustau de Baumanière), Gérard Boscher en 2015, Gérald Guilly en 2016 (Le Rabelais, à Saint-Chamas), Fabien Morreale en 2017 (La garage, à Martigues) et Matthieu Roche cette année (L'Ouréa à Marseille) sont venus préparer les brousses du Rove à leur façon et partager une journée avec nos membres, à deux pas du troupeau d'André Gouiran.

Les journées de la chèvre du Rove 2019 constitueront une grande fête populaire et se dérouleront les 18, 19 et 20 octobre et proposeront de multiples animations dans le village et en colline.

Précisons enfin que si Le Rove possède un passé éminemment pastoral et culturellement riche, la Cabro d'Or n'est pas tournée vers le passé, le folklore et la nostalgie du fifre et du tambourin, mais résolument vers l'avenir et la sauvegarde de notre environnement. Elle n'oublie jamais que la connaissance de nos racines et la force de notre culture restent les meilleurs gages de sérénité et de réussite pour les jours à venir.

## LOUIS BERARD

Présidente : Marie France ZAMBELLI  
Trésorier : Louis CHESI

5, rue du 23 août 1944 - Salle Louis Bérard - 13740 LE ROVE - Tél. : 04 91 46 96 96

### YOGA HATHA et YOGA de l'énergie

Les cours se déroulent chaque jeudi de 18h30 à 19h45 salle Louis Bérard

Séance de méditation et de relaxation

Contact : Maguy : 06 64 74 26 28

### QI CONG

Maîtrise du souffle et art du geste conscient.

Le QI CONG est une pratique pour tous sans condition d'âge, ni de souplesse, il s'agit de réaliser des postures et des enchaînements, sans forcer en associant la pensée et le souffle.

Cours tous les lundis de 19h à 20h Salle Louis Bérard.

Contact : 06 25 57 83 82

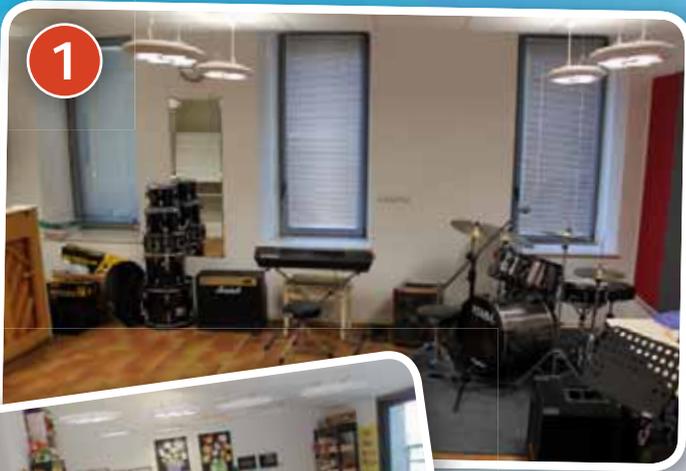
### SCRABBLE

Les joueurs se retrouvent tous les lundis et vendredis après-midi à partir de 14h – salle « Jean Mennesson » (près de l'Eglise).

### MANIFESTATIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, différentes rencontres permettent aux adhérents de se retrouver lors de manifestations culturelles qui remportent un grand succès telles que :

- Conférences
- Concerts
- Repas conviviaux suivis de loto
- Participation avec la Mairie à un concert en faveur de l'association RETINA



# MAIRIE DU ROVE

4 rue Jacques Duclos 13740  
Téléphone : 04 91 46 80 00 - Fax : 04 91 46 98 52  
E-mail : gymnase5@wanadoo.fr (service des sports)

## BÂTIMENTS MUNICIPAUX culturels, sportifs et de loisirs

1

### Centre Culturel « Nelson MANDELA »

Boulevard de la Carrairade  
(en face de l'église)

- Ecole Municipale de Musique  
emmdurove@orange.fr  
( 04 91 09 95 61
- Atelier d'arts

2

### Médiathèque Municipale « René BLANC »

36, rue Jacques Duclos

( 09 67 54 74 81  
mediatheque@le-rove.fr

3

### Stade Municipal de Football

Rue Adrien Isnardon

( 04 91 09 92 25

4

### Boulodrome Municipal Couvert « Gaby GIARETTI »

Impasse du Jeu de Boules

5

### Salle des Fêtes « Eugène LANTERI »

7, boulevard de la Carrairade

6

### Complexe Sportif « Blaise GOURAN »

Rue du stade

#### OUVERTURE :

01/06 au 30/09 : 7h00 à 22h00  
01/10 au 31/05 : 8h30 à 22h00

- Gymnase
- Salle d'Arts Martiaux
- Salles de danse et de gymnastique
- **Parcours santé** : 12 ateliers, qui peuvent vous aider à parfaire votre forme physique, sont à votre disposition en libre accès aux heures d'ouverture du complexe.
- **Jeux de plein air enfants** : réservés aux enfants de 3 à 12 ans ; l'accès aux jeux est placé sous l'entière responsabilité des parents.
- **2 courts de tennis et mur.**

L'accès des lieux municipaux est interdit en dehors des heures d'ouverture affichées.

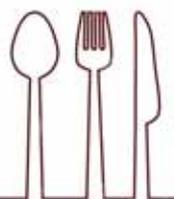
L'utilisation de ces lieux dans les créneaux horaires autorisés est sous la responsabilité des signataires de la convention.

# Ça se passe au Rove !

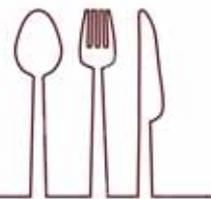


**La Municipalité du Rove**  
avec l'aide du Conseil Départemental des BdR  
dans le cadre du dispositif Saison 13

## vous invite au spectacle



# Tous à table !



*Saison 13*  
**Jeune public**

Contes gourmands, histoires  
sucrées-salées et savoureux bruits de bouche  
Aujourd'hui, c'est jour de marché !  
J'apporte à Mémé et Pépé un panier débordant  
de fruits et légumes.  
Sur la grande table, la nappe cirée à carreaux  
rouge et blanc ne fait pas un pli. Je la vois  
exactement comme dans mon souvenir,  
lorsqu'enfant...  
« A table ! » résonne soudain dans la maison...



**Cie l'a(i)r de dire**  
**Mise en scène : Hélène Arnaud**  
**Conte : Claire Pantel**

# MERCREDI 11 SEPTEMBRE

## 14h30 Entrée gratuite

### SALLE DES FÊTES " EUGENE LANTERI "



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU RHÔNE**



[www.lerove.fr](http://www.lerove.fr)

 [leroveinfos](https://www.facebook.com/leroveinfos)

## LE CHANT DES COLLINES

Tel : 06 36 98 11 78 / 06 24 54 30 71

Président : Alain VERNERET

Le «Chant des Collines», votre chorale continue sa progression et recrute tous pupitres. Les connaissances musicales si elles sont souhaitées ne sont pas obligatoires. L'amour de la musique et du chant suffisent.

Vous apprendrez à placer votre voix, à être en harmonie et savoir écouter. Notre programme est varié et nous

donnons plusieurs concerts dans l'année.

Les répétitions sont tous les lundis de 19h30 à 21h sous la direction de Sylvie Lesthiévent notre chef de chœur.

L'adhésion annuelle est de 20€ et la cotisation mensuelle de 12€.

## LE CLUB PHOTO DU ROVE

Tel : 07 81 78 06 84

Président : Jean-Pierre PERETTI

Le Club Photo du Rove (Association 1901, JO du 25 Juin 2016) a pour but de promouvoir et enrichir les activités photographiques locales, de permettre aux photographes de se rencontrer en vue d'échanges artistiques et techniques, de perfectionner leur pratique photographique, de faire découvrir les techniques photographiques aux nouveaux photographes, de participer aux manifestations culturelles de la commune.

L'exercice qui débutera en septembre 2019 sera le quatrième ; comme les précédents, il reposera sur les échanges techniques et esthétiques, l'apprentissage ou la révision des principes de la photographie appliqués à nos besoins ; comme cette année nous organiserons des sorties, à thème ou improvisées ; nous verrons peut-être enfin la concrétisation du projet de découverte de la photographie argentique. Ces idées ne sont que les bases de notre activité, laquelle a vocation à évoluer en

fonction des demandes, des besoins et des envies de notre groupe.

Que vous soyez photographe accompli ou débutant absolu, joignez-vous à nous. Chacun, par ses questions, ses réponses ou ses avis, pourra apporter sa contribution à notre activité. Pour notre part, nous souhaitons que ces échanges soient orientés vers une pratique gratifiante de la photographie, basée sur l'intention esthétique et reposant sur une technique que nous maîtriserons progressivement au rythme de chacun.

Une réunion d'information se tiendra le mardi 3 septembre 2019 de 20h à 22h à la salle de conférences du Complexe sportif Blaise GOUIRAN, Rue du stade au Rove. Lors de cette première réunion, nous établirons le calendrier de notre exercice 2019/2020 ; le montant de la cotisation est proposé à 10€.



L'association Planète Zéro Déchet vient renforcer l'engagement du village pour la protection de l'environnement, en agissant sur la réduction des déchets.

## Une démarche zéro déchet pour tous

L'association s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent réduire l'impact de nos modes de consommation sur la nature et notre santé.

**Faire ses premiers pas dans la démarche « presque » Zéro Déchet peut sembler compliqué et pourtant c'est très simple !**

« Nous souhaitons permettre à tous d'identifier des solutions faciles à mettre en place pour produire moins de déchets, moins polluer et préserver les ressources de la planète. L'association vise également à collecter des fonds pour financer des actions de sensibilisation en milieu scolaire. Elles sont essentielles pour construire un avenir meilleur à nos enfants. » expliquent les trois fondatrices : Aurélie Cusset, Claire Piccinno et Laetitia Derminassian.

## QUELQUES CHIFFRES

En 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.

En 40 ans, la moitié des espèces animales ont disparu.

400 milles tonnes de déchets sont produits tous les ans par Marseille et les 17 communes alentours.

Nous mangeons jusqu'à 5 g de plastique par semaine: les déchets plastiques sont présents dans toute la chaîne alimentaire.

80% des déchets en mer proviennent de terre.

## Soutenir ou rejoindre l'association, c'est facile !

HelloAsso : [www.tinyurl.com/planetezerodechet](http://www.tinyurl.com/planetezerodechet)

Email : [contact@planetezerodechet.org](mailto:contact@planetezerodechet.org)

## Des actions participatives tout au long de l'année

Des ateliers thématiques, des apéros, des conférences, des ramassages dans le village et d'autres initiatives participatives seront menées et annoncées sur la page : [www.facebook.com/planetezerodechet](http://www.facebook.com/planetezerodechet).

## Premier « Apéro Zéro Déchet » réussi !

Le 28 juin dernier, sur la place de la mairie, plus de quarante personnes se sont réunies malgré la canicule pour relever le défi de participer à un apéritif festif en produisant le moins de déchets possible. Des curieux, des sceptiques et des personnes plus ou moins engagées se sont rencontrés et ont échangé leurs points de vue, connaissances et retours d'expérience. À la grande fierté de tous, seule une poignée de déchets a été produite.

## Des enfants mobilisés à l'école

Plusieurs ateliers de sensibilisation en milieu scolaire ont été réalisés cette année. L'association est intervenue dans cinq classes de l'école élémentaire du groupe scolaire François Bessou afin de sensibiliser les enfants sur l'impact des déchets sur notre environnement et leur apprendre les bons gestes.

## TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1/ Combien de kilogrammes de déchets une personne produit-elle par an ?

- 85  333  573  1 242

2/ Combien de litres d'eau faut-il pour fabriquer un jean ?

- 5  100  1 300  10 000

3/ Quel pourcentage d'emballages ménagers plastiques est actuellement recyclé en France ?

- 26%  53%  75%  89%

4/ Combien de kilogrammes de déchets arrivent chaque seconde dans les océans ?

- 35 000  56 000  634 000  855 000

5/ Quelle est la proportion de déchets trouvés en mer qui proviennent de terre ?

- 10%  30%  60%  80%

Réponses : 1 : 573 / 2 : 10 000 / 3 : 26% / 4 : 634000 / 5 : 80%

**«LA PLANÈTE N'A PAS BESOIN D'UNE POIGNÉE DE GENS PARFAITEMENT ZÉRO DÉCHET MAIS DE 7 MILLIARDS D'ÊTRES HUMAINS QUI FONT DE LEUR MIEUX.»**



# ASSOCIATION ROVE OMNISPORTS

Tel : 04 91 09 99 45 / 06 77 04 67 86 • Site internet : [www.lerove-karate.fr](http://www.lerove-karate.fr) • Facebook : Rove Karaté  
Président : Joseph LA ROCCA

## KARATE

Salle d'Arts Martiaux Gymnase Municipal  
Professeurs diplômés d'Etat

**LE KARATE DO :** la technique pour ceux qui l'affectionnent et la compétition pour les autres.

**LE KARATE ENFANTS :** pour canaliser et pour l'épanouissement des jeunes.

**LE KARATE DETENTE :** vu sous la forme gymnique entretien du corps et de l'esprit qui entraîne détente, relaxation, bien-être, méditation.

**LE KARATE VETERAN :** s'adressant à une population d'adeptes de 40 ans et plus, désireux de s'entraîner en fonction de leurs moyens physiques.

**LE KARATE SELF DEFENSE :** qui met l'accent sur le côté pratique de notre discipline appliqué aux dangers du quotidien.

**FIGHT TRAINING / CROSS FIT :** s'adresse aux pratiquants souhaitant apprendre à se défendre rapidement sans contrainte du Karatégi (Kimono), en situation avec partenaire mais aussi soucieux d'améliorer la mobilité articulaire et le renforcement musculaire.

4-6 ans	lundi et vendredi	17h à 18h
8-12 ans	Lundi et vendredi mercredi	18h à 19h 18h30 à 19h30
8-16 ans	Mercredi (compétition)	17h30 à 19h
Ados - adultes	Lundi et vendredi	19h à 20h30
Ados - adultes	Mercredi : Karaté training	19h30 à 21h

### Cotisation annuelle :

- Enfants 4/6 ans : 140€ +licence FFK
- Enfants 7/17 ans : 165€ +licence FFK
- Karaté Adultes + training : 215€+ licence FFK
- Fight training uniquement le mercredi : 150€ +licence FFK .
- Karaté compétition le mercredi : 140€ + licence FFK.
- Tarif famille : 50% sur le 3<sup>ème</sup> inscrit

Portes ouvertes : mercredi 4 septembre de 17h à 19h30  
Renseignements et inscriptions au gymnase municipal « Blaise GOUIRAN » le lundi 26 août 2019 de 17h00 à 19h30.

Trois cours d'essais gratuits

**Début des cours le lundi 2 septembre 2019**

## GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Salle de gym, salle de danse et dojo

Les inscriptions se feront au gymnase « Blaise Gouiran » les lundis et mercredis à partir du 26 août 2019 de 17h30 à 19h30.

Cotisation : 200 €

### Pièces à fournir :

- Certificat médical de moins de 3 mois (pour les nouveaux)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Photo d'identité (pour la carte du club)
- Attestation d'assurance responsabilité civile

**Reprise des cours le 9 septembre 2019**

LUNDI	9H à 9H45	Gym	Salle de danse
	9H45 à 10H30	Yoga	Salle de danse
	18H à 19H	Gym	Salle de gym
MARDI	18H à 19H	Gym	Salle de gym
	19H à 20H	Cardio Training	Salle de gym
MERCREDI	9H à 9H45	Gym	Salle de gym
	9H45 à 10H30	Yoga	Salle de gym
	9H45 à 10H30	Fight Training	Dojo
JEUDI	18H30 à 19H15	Gym	Salle de gym
	19H15 à 20H	Cardio	Salle de gym
VENDREDI	9H à 9H45	Pilates	Salle de danse
	9H45 à 10H30	Yoga	Salle de danse
SAMEDI	9H à 10H	Gym	Salle de gym



## LE ROVE JUDO

Facebook : le rove judo

Professeurs : diplômés brevet d'état 1<sup>er</sup> degré ceinture noire 2<sup>ème</sup> Dan

### Une nouvelle saison commence

Le judo est reconnu pour ses valeurs de courage et de respect.

Ce sport convient à tous les enfants quel que soit son tempérament. Il améliore l'équilibre, la souplesse, la coordination et il permet de canaliser l'énergie.

Grâce à son code moral le judo devient une école de la vie.

Venez-le (re)découvrir le samedi 7 septembre à 18 h au gymnase Blaise Gouiran pour une démonstration.

Enfant, ado, adulte, débutant ou confirmé chacun y trouvera sa place.

La section FIT JUDO est basée sur l'entraînement judo, cela vous permet de travailler tout votre corps, sans musculation, sans chute, dans un esprit familial et sportif, ouvert à tous les niveaux physiques.

**Nouveau cette année :** l'activité JU JITSU, (technique de self défense pied-poing, sur base de Judo) vous sera proposé durant les cours, tout au long de l'année par

des enseignants diplômés d'état. Ouvert à tous (à partir de 6 ans) pour découvrir une nouvelle forme de sport d'opposition.

### Tarif saison :

- Moins de 15 ans 170€ licences comprises
- Plus de 15 ans 190 € licences comprises
- Fit judo 150 € licences comprises

*Tarif famille : 50% sur le 3<sup>ème</sup> inscrit*

	JUDO				FIT JUDO
	4/5 ans	6/7 ans	8/12 ans	Ado/adultes	Ado/adultes
MARDI	17h à 17h45	17h45 à 18h45	18h45 > 19h45	19h45 à 20h45	20h45 à 21h30
JEUDI	17h à 17h45	17h45 à 18h45	18h45 à 19h45	19h45 à 20h45	20h45 à 21h30
SAMEDI					11h à 12h30

## ASSOCIATION GYMNIQUE «BODY FORM»

Professeur Béatrice CIBELLA diplômée d'état

**Contact :** 06 09 88 52 38

Elle vous propose des cours de gymnastique tonique, traditionnelle, contrôlée (pour les personnes ayant des problèmes de dos ou autres).

Cette pratique permet de conserver et d'améliorer la mobilité des articulations, le renforcement musculaire et la souplesse.

**Nouveauté : jeudi, cours de renforcement musculaire par un travail statique (sans mouvement dynamique) en association avec des étirements (souplesse)**

Les cours sont ouverts à tout public, il n'y a pas de limite d'âge.

### Inscriptions :

- 1 certificat médical de non contre-indication
- 1 attestation d'assurance de responsabilité civile

Cotisation annuelle : 165€ (dont 5€ d'assurance compris).

Possibilité de payer au cours ou carnet de 10 tickets 40€.

Première semaine gratuite.

Le contenu des cours peut varier en fonction de la demande et de l'aptitude des adhérents (stretching, pilates, gym, step, lia...)

Salle de gymnastique (gymnase municipal)

### Horaires

Lundi	9h à 10h	gym tonic
	10h à 11h	gym traditionnelle
Mardi	9h à 10h	stretching – relaxation
Jeudi	9h à 10h	gym contrôlée
	10h à 11h	pilates ou stat stretch

**Début des cours le lundi 9 septembre 2019.**



Président : Christian ROUZAUULT 06 88 82 80 13  
 Vice Président : Alphonse CASABURI 06 22 72 58 52  
 Responsable Marketing & Sponsoring :  
 Anthony SICHI 06 47 33 37 76

## Saison 2019/2020 :

Toutes nos équipes évoluent sur les pelouses synthétiques du stade municipal et du terrain annexe de foot à 8.

Les filles participent en mixité de U6 jusqu'en U15.

Les places étant limitées et plusieurs sections déjà complètes, veuillez prendre contact pour toute inscription au 06 16 27 39 37.

### **Ecole de Foot** (Nés en 2015) :

Responsable : Fonfon CASABURI  
 Mercredi de 10H à 12H (Reprise le 18/09)

### **U6/U7** (Nés en 2013 / 2014) :

Responsable : Lucien CORRIAS  
 Mercredi de 13H30 à 15H30 (Reprise le 11/09)

### **U8/U9** (Nés en 2012 / 2011) :

Responsables : Bruno BANOS et Mathieu REY  
 Mercredi de 13H30 à 15H30 (Reprise le 04/09)

### **U10/U11** (Nés en 2010 / 2009) :

Responsables : Nicolas LOPEZ et Khalil HAMADI

### **U12 / U13** (Nés en 2008 / 2007) :

Responsables : David LEDY et Anthony SICHI

### **U12 Filles** (Nées de 2010 à 2007) :

Responsables : Fred GHILO / Manu GONCALVEZ  
 Caroline GONZALES

### **U14** (Nés en 2006)

Responsable : Anis KASHI

### **U15** (Nés en 2005)

Responsables : Fayçal MANSOUR / Mathieu REY  
 Nailly ALI

### **U16** (Nés en 2004)

Responsables : Akim TAGUELMINT / Thierry MAILLET

### **U17** (Nés en 2003)

Responsable : Yahia HADJAL

### **U18** (Nés en 2002)

Responsables : Eric ATSIN / Bruno BANOS  
 Raymond MOUAHA / Rani AIT OUALI

### **U20** (Nés en 2001 / 2000)

Responsables : Nicolas BANULS / Issa IOUSSOUF MZÉ

### **Seniors**

Responsables : Alain GOMIS / Philippe MOUYON

### **Seniors Féminines**

Responsables : Martial QUOY / Davy PELLICCIO

### **Ecole des gardiens de but :**

Responsable : Max SIANI  
 Lundi et mardi 18H à 19H30 (Reprise le 09/09)

## Cotisation annuelle :

De U6 à seniors : 220 €

École de foot : 180 €

Paquetage sportif PUMA : 1 Short, 2 paires de chaussettes, sac, survêtement et maillot d'entraînement.

L'Olympique Rovenain fleuron du football Provençal ...

En effet, à l'aube de cette nouvelle saison, notre club comptera pas moins de 4 équipes qui évolueront au niveau Régional : Seniors R2, U20 R2, U18 R2 et U14 R1.

Pour cette dernière équipe, les U14 R1, nouvellement promue, c'est une réelle satisfaction car les critères de sélection étaient nombreux et pas seulement en terme de résultats sportifs (qualité d'encadrement et d'accueil, fidélisation des licenciés, label FFF...). Cela démontre et récompense le travail mis en place par l'ensemble du club, et c'est, aussi, logiquement que l'Olympique Rouverain s'est vu attribuer cette saison le Label Jeune Espoir de la FFF.

Tout cela ne serait pas possible, évidemment, sans le soutien de la Municipalité du Rove et de son Maire Georges Rosso, Président d'honneur du club, qui depuis des années nous donnent les moyens de proposer une pratique de qualité unissant esprit familial et éducatif, ainsi que performances sportives.

Notre club qui s'est clairement engagé dans le développement du football féminin, comptera, dans sa section féminine 3 équipes, 2 Seniors adultes (1 en jeu à 11 et l'autre en Jeu à 8) et 1 équipes U12 (de 9 à 12 ans).

N'hésitez pas à prendre contact pour plus d'infos sur notre section féminine ...



## CYCLO CLUB ROVENAIN

Le Cyclo-Club Rovenain vous accueille pour une pratique du VTT sportive, conviviale, ludique, dans le respect de l'environnement.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de CycloTourisme (FFCT) pour une pratique du VTT hors compétition.

Elle propose (aux adultes pour l'instant) :

- Une sortie chaque dimanche matin (sur le Rove, ou à des randonnées du calendrier FFCT, ou à la découverte d'autres massifs)
- 1 à 2 sorties en semaine (de 18h30 à 21h30)
- Des randos nocturnes,
- La participation à des grands rendez-vous de VTT (Roc d'Azur, Lachens à la mer, Lyon Free Bike, ...)
- 2 week-ends sportifs par an
- Des sorties familiales, gâteau des rois, pique-niques,...
- Une assemblée générale en décembre

En outre, le club organise traditionnellement au printemps la randonnée VTT du Rove « Traces entre forêts et mer ».

Tarif adulte: 73 € pour l'année civile, incluant l'adhésion au club, la licence et l'assurance FFCT petit braquet (bandana aux couleurs du club offert)

Contact : Henri PLANTEVIN, Président  
06 01 41 10 04  
vtt.lerove@yahoo.fr

<http://vttlerove.e-monsite.com>



## OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET

Activités au gymnase municipal • Facebook : Olympique Rovenain Basket

Président : René BONHOMME - Tél. : 06 62 00 92 67

### Saison 2019/2020

- École de basket et U9 : de 7 à 9 ans le mercredi de 17h à 18h30.
- U10 U11 (2010-2009) : le mardi de 17h à 18h30 et le mercredi de 18h30 à 20h.
- U12 U13 (2008-2007) : le mardi de 18h30 à 20h et le jeudi de 18h à 20h.
- U14 U15 (2006-2005) : le vendredi de 19h à 20h30 et le mercredi.

- Seniors garçons : entraînements les mardi et jeudi à partir de 20h.

- Seniors filles : entraînements les lundi.

- Cotisations annuelles : enfants 100€, adultes 120€.

### Reprise le mardi 10 septembre

Essais possible les premières semaines.



## BOULE DANSANTE

Rue Jacques Duclos - 13740 Le Rove

Président : Christian DEL CAMPO

### Pour la saison 2019/2020 La Boule Dansante organise :

- Le challenge Del Campo Lai en mars
- Le challenge Guevara Francis en août
- La coupe du Maire en août
- Le challenge du président en octobre
- Le challenge Jean-Paul Gouiran en octobre

Et de nombreux concours locaux toute la saison grâce au boulodrome municipal couvert.

Les trois champions départementaux : D.Sorrentino, O.Domenge et C.Gosselin qui se sont illustrés dans plusieurs grands concours, rejoignent la boule dansante cette année.

Pour entretenir l'amitié entre les membres du club : sorties familiales, soirées entre amis, repas de fin d'année et lotos.



## BOULE DU ROVE

Siège : 20 rue Jacques Duclos 13740 Le Rove

Président : Patrick TRENCA

Cette année, notre association recense 96 licenciés.

Compte tenu des importants travaux réalisés au Boulodrome, certains concours n'ont pas eu lieu.

Nous avons enregistré la saison passée plusieurs résultats à l'extérieur comme la qualification en phase finale pour le championnat départemental des clubs. Nous félicitons nos licenciés qui ont remporté de nombreux concours. Nous espérons que cette nouvelle saison apporte à chacune et chacun de grandes satisfactions.

## AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE

Siège social : Mairie du Rove - 13740 Le Rove

Président : Edouard GASPARIANI

Créée en plein accord avec la Municipalité du Rove, l'Amicale du Jeu de boules du Rove a pour principal objectif de permettre l'utilisation du boulodrome municipal et de sa buvette lors des après-midi où les membres se réunissent pour pratiquer leur sport favori.

L'association compte à ce jour 65 membres qui jouent les mardi et jeudi après-midi pour pratiquer le jeu provençal et la pétanque en fin de journée.

Dans une ambiance amicale et très conviviale, la bonne entente règne entre des joueurs qui sont adhérents aux deux clubs boulistes du Rove : la Boule dansante et la Boule du Rove.

En effet, l'Amicale n'a pas pour vocation à être affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal et ne distribue donc pas de licences.

Les membres déjeunent ensemble plusieurs fois par an pour entretenir cette bonne ambiance : repas

pieds paquets et grande sardinade par exemple, mais également Gâteaux des Rois, suivis d'un concours de boules interne.

Un concours par mois sera organisé pour les membres de l'Amicale.

Pour nous rencontrer : les mardi et jeudi après-midi sur le boulodrome municipal couvert (sous la Mairie).

**Cotisation annuelle : 15 €**

Adhésions du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars.

Inscriptions et renseignements les mardi et jeudi de 14H00 à 18H00 au boulodrome.



## COURIR AU ROVE

Président Eric BARON  
06 23 54 26 84

Vice-Présidente Josiane MONTOYA  
josyrucciani@bbox.fr

**COURIR AU ROVE, c'est bon pour le moral!** Venez rejoindre notre belle équipe mixte composée d'une cinquantaine d'adhérent(e)s. Entraînement nature et Trail

**Départ du Gymnase du Rove (Vestiaires et douches)**

**Mardi et jeudi à 18h30 (si jours fériés 8h30)**

Deux groupes, les Volontars et les Régulars

**Samedi 8h30**

On s'entraîne, on s'attend et surtout on se fait plaisir.

Inscriptions sur place au local du club, gymnase, les mardi et jeudi à partir de 18h. Le président, Éric BARRON et toute l'équipe vous y attendent avec grand plaisir.

## ODYSSEE NATURE : Randonnée

### Christophe GUZZI - accompagnateur en montagne

ODYSSEE NATURE propose de partager leurs passions pour la montagne et la nature à travers la randonnée.

Entourés de professionnels de la montagne et de la randonnée nous proposons tous les mois plusieurs sorties, selon différents niveaux le temps d'un week-end à travers les Alpes : du parc national des Ecrins à celui du Mercantour.

L'hiver, nous découvrons les Alpes en raquettes à neige. Nous partageons notre passion pour la faune, la flore, la glaciologie, l'histoire de l'alpinisme ou encore l'histoire des massifs que nous traversons.

Nous évoluons à chaque sortie en petit groupe de 6 à 12 personnes au maximum pour d'avantage de convivialité, de partage et de sécurité.

Randonneurs privilégiant la détente, la découverte sans effort : optez pour nos sorties ODYSSEE EVASION

Vous acceptez de fournir un effort sans négliger le plaisir de la découverte : choisissez nos sorties ODYSSEE MONTAGNE

Vous êtes sportif et capable de fournir de longs efforts : optez pour ODYSSEE ALPINE ou AVENTURE

Fort de 20 ans d'expériences, nous proposons l'été des treks alpins sur plusieurs jours à travers le massif du Mont-Blanc, le Valais Suisse ou encore l'Oberland

Nous adaptions nos séjours selon votre niveau

Enfin ODYSSEE NATURE se tourne aussi sur l'organisation de TREKS LOINTAINS avec prochainement la mise en place en novembre du TREK de la HAUTE ROUTE DE L'EVEREST en Himalaya : 3 semaines de trek entre 2800 et 5500 mètres d'altitude, encadrés par des professionnels de la montagne, avec le soutien de la mairie pour l'achat de matériel spécifique, au coeur de la région de l'Everest.

*« Là où il y a la volonté, il y a un chemin,  
Là où il y a un chemin, il y a Odyssee »*

Détail de nos sorties et de notre organisation sur notre site internet : [www.odysseenature.net](http://www.odysseenature.net)

Vous souhaitez nous rejoindre : [christophe.aem@bbox.fr](mailto:christophe.aem@bbox.fr)  
07 68 62 70 10

## CLUB DE PLONGEE DU ROVE (CPR)

Président : Christian RAYMOND • Vice-Président : Michel GENOLINI  
Affilié FSGT-FFESSM-FFRP - Agrément Jeunesse et sport N° 36S du 23 04 81

### NATATION - AQUAGYM

Les adultes et les jeunes auront la possibilité de pratiquer l'aquagym, avec le Club de Plongée du Rove, à partir de 16 ans ainsi que la nage sous les conseils de Maîtres Nageurs diplômés.

Les créneaux : à ce jour, les créneaux demandés : le lundi et le vendredi de 20h15 à 21h15 sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

Le lieu : Piscine de la CASTELLANE 13016 Marseille

Sont obligatoires à l'inscription : un certificat médical et deux photos d'identité.

**RESPONSABLES** : Roberte MARIE - 06 16 80 67 27  
Mohamed SALI - 06 07 53 69 54

Mail : [cpr.natation@gmail.com](mailto:cpr.natation@gmail.com)



### PLONGEE SOUS-MARINE

A partir de 8 ans révolus, initiation à la piscine de la Castellane 13016 Marseille et plongées en mer.

A ce jour, les créneaux demandés : le mardi de 20h15 à 21h15 et le mercredi de 19h à 21h sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

**RESPONSABLES** : Michel GENOLINI tél 06 07 16 44 61  
Mail : [m.genolini@orange.fr](mailto:m.genolini@orange.fr)

Ghyslaine MARCOS - 06 03 62 18 05  
Mail : [ghyoscosmar@gmail.com](mailto:ghyoscosmar@gmail.com)

Nouvelle section créée apnée avec responsable :

Lounis MEBAREK - 06 09 39 69 21

Créneau piscine la Castellane  
le mercredi 19h Enfants / 20h Adultes

Activité en mer possible

## RANDONNEE PEDESTRE

Sorties le dimanche tous les 15 jours

### RESPONSABLES :

Christian RAYMOND tél 06 82 69 39 49 et  
Laurent BERNARDINI tél 06 11 13 27 93

Pour renseignements et inscription :  
Mail : christian.mechetti@wanadoo.fr

Ou sur notre site : <http://loule13740.wixsite.com/cprando>

Première sortie : 8 septembre 2019

RDV 9h30 parking de l'Eglise au ROVE.

**Rando Balades** : organisation de randonnées mensuelles le samedi sous forme de balades découvertes n'excédant pas 10 km et petit dénivelé avec repas tiré du sac.

Responsable Laurence BERNARDINI.

Première sortie : 7 septembre 2019

## ROVE ZUMBA DANCE

4 rue Jacques Duclos - 13740 Le Rove

Présidente : Joëlle LA ROCCA

Trésorière : Cécile ROMAN tél : 06 12 32 79 26.

Contactez-nous par Facebook : le rove zumba dance ou par mail : jojo115@hotmail.fr

Venez-vous défouler sur des airs latino, merengue, salsa, reggaeton, Zumba ...

Avec des professeurs diplômés d'Etat et diplômés ZIN.

Gymnase municipal salle de gymnastique.

Horaires des cours de ZUMBA avec LAETITIA et SANDRA :  
Mardi de 20H à 21H00

Jeudi de 20H à 21H00

Tarifs : 190 € pour les deux cours

Ouverts à tous, à partir de 16 ans.

Inscriptions le jeudi 5 Septembre 2019 à 19h00 au gymnase.

Début des activités le mardi 10 Septembre 2019 à la salle de gymnastique municipale.

Documents à fournir pour inscriptions : 1 Photo d'identité, certificat médical de non-indication, attestation d'assurance de responsabilité civile et règlement.

## POMPON DANCE CREW DU ROVE

Siège social : 33 Bis avenue St Roch - 13740 Le Rove  
Présidente : Nathalie DELUCCHI

Professeur : Laura ORIOLI

Tel : 06 15 56 02 94 / 06 52 48 20 79.

Gymnase municipal salle de gymnastique.

Nathalie et Laura (championnes du monde de pompon en 1996, de France de danse jazz en 98, vice-championnes de France de danse jazz en 2011...) ont pour ambition de faire partager leur passion, et de participer à l'animation des événements festifs de la commune.

«Pompon dance crew continue avec le hip hop encore cette année!»

Création d'un cours pour adultes (just training)

Stages, représentations, concours seront proposés au cours de la saison aux adhérents.

Enfants à partir de 6 ans, ados, adultes.

### Horaires :

- Lundi : 17 h-18h enfants 5-7 ans  
19h -20h Adultes  
20 h - 21 h 30 Adultes avancés
- Samedi : 10 h -11h enfants 8-11 ans  
11 h -12 h 30 enfants 10-12 ans ;  
12h30-14h30 ados

Le créneau de 15 h à 17h, est pour la préparation des représentations et concours (selon période).

### Cours de Hip-hop :

Mercredi : 16 h - 17h niveau débutant  
17 h - 18 h avancé.

Cotisation annuelle : cours pompon 190€

Cotisation : Hip-hop 130€

Formule duo Pompon / Hip hop : 210€

Pour tous nouveaux adhérents 16€ de frais administratifs.

Reprise le lundi 2 septembre 2019.

## GYM « LE FLOW DU CORPS »

Nous dispensons des cours de YOGA VINYASA et ASHTANGA, PILATES et bodyART, où nous souhaitons combiner la proximité, la bienveillance, la qualité et le sérieux de nos enseignements.

Présidente : Evelyne CRESCENTE Trésorière : Marie Pierre DURAND tel: 06 61 43 74 67 / www.facebook.com/leflowducorps

email : leflowducorps@hotmail.com

**YOGA VINYASA** : pratique dynamique et moderne du yoga basée sur la mobilité générale et le souffle.

**YOGA ASHTANGA** : pratique dynamique intense et traditionnelle d'une série de postures liées à la respiration et basée sur la relation souffle/ mouvement, recommandé aussi pour les hommes qui souhaitent découvrir le yoga !

**Body ART™** : Ce programme international combine des éléments de danse, des mouvements thérapeutiques et du DO IN japonais.

**Le but : le bon fonctionnement de l'ensemble du corps en se musclant, en augmentant sa souplesse et sa mobilité.... Fini le mal de dos et les douleurs !**

Lieu des cours : Gymnase Municipal  
Salle de gymnastique

### Horaires des cours :

Mardi: 10h00 à 11h00 YOGA VINYASA

Mardi : 11h00 à 12h00 YOGA PRE/POST NATAL, sur réservation

Mercredi: 18h00 à 19h00 BodyART™

Mercredi: 19h00 à 20h00 YOGA ASHTANGA

Vendredi: 9h00 à 10h00 BodyART™

Vendredi: 10h à 11h PILATES

Cotisation annuelle : 210 €

**Date de reprise des cours : mardi 10 septembre 2019**

A partir de 16 ans

*Dossier d'inscription : 1 photo d'identité, 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.*

## SECTION GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Gymnase Municipal

### Professeurs :

Lorraine JOCTEUR MONROZIER

*Brevet Professionnel Jeunesse et Pratique Sportive, mention Activités Gymniques AGFF*

Isabelle ENGEL

*Animatrice Fédérale des activités gymniques de la petite enfance 2-6 ans, mention Babygym 15 - 36 mois*

La gymnastique Artistique est une activité physique complète qui développe détente, force, souplesse, dynamisme, coordination et cran.

L'objectif est de réaliser des éléments artistiques et acrobatiques aux 4 agrès (sol, poutre, barres, saut) avec grâce et esthétique.

### Groupes :

Groupe 1 : Eveil dès 3 ans.

Groupe 2 : Initiation 5/6 ans

Groupe 3 : Poussines 6/8 ans

Groupe 4 : Benjamines 8/12 ans

Groupe 5 : Pré-ado + de 12 ans et niveau compétition

Les tests de niveaux seront effectués pendant les inscriptions / portes ouvertes.

Planning susceptible d'être modifié en fonction des effectifs.

Participation aux compétitions FFGym (sous réserve de validation par les professeurs).

### Dossier à fournir à l'inscription :

- Fiche de renseignements

- Autorisation parentale (sortie enfant + droit à l'image)

- Certificat médical ou bulletin FFGym si licencié la saison dernière

- 1 photo

- Tarif : 250€/an (cotisation année 175€ + licence FFGym 40€ + justaucorps et chouchou 35€)

### Inscriptions, portes ouvertes :

Le lundi 02 de 17 h à 19 h

Le vendredi 6 de 17 h à 19 h

**Reprise des cours lundi 09 septembre.**

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI	SAMEDI
16h30-17h Préparation	12h45-13h Préparation	16h30-17h Préparation	8h30-9h Préparation	8h30-9h Préparation
17h-18h G3	13h-14h G4	17h-18h G3	9h-9h45 G1	9h-10h Entraînement compétition
18h-19h G4	14h-15h30 G5	18h-19h G5	10h-10h45 G2	10h-11h Entraînement compétition
Lorraine	Lorraine	Lorraine	Isabelle	Lorraine



# FICHE D'INSCRIPTION

## Centre Municipal d'Animation Sportive

Inscription

Fiche d'inscription N° ..... Saison : .....

Activité(s) : .....

Adhérent : Nom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Règlement : Montant total des cotisations : .....

Chèque/espèces

Emetteur : ..... N° .....

Emetteur : ..... N° .....

Emetteur : ..... N° .....

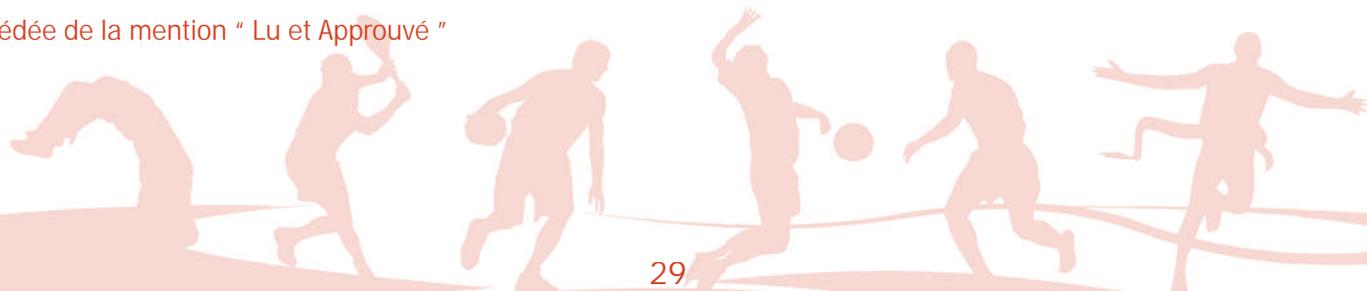
### Le signataire confirme l'exactitude des éléments ci-dessus

- ◆ **Assurance** : je suis informé(e) qu'il est indispensable d'être assuré(e) en responsabilité civile et individuel accident.
- ◆ **Aptitude** : je déclare avoir fourni un certificat médical attestant que je ne présente aucune contre indication à la pratique de la ou des activité(s) souscrite(s).
- ◆ **Règlement** : je déclare avoir pris connaissance et approuver le règlement général interne en vigueur et le règlement spécifique à l'activité pratiquée.
- ◆ **Remboursement** : les séances non utilisées ne seront pas remboursées.
- ◆ **Pièces à fournir** :
  - La présente fiche complétée et signée.
  - Un certificat médical de non contre indication à la pratique choisie de moins de 3 mois.
  - Une autorisation parentale pour les mineurs (à remplir au verso).
  - 1 photo d'identité.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

Fait à le Rove, le

Précédée de la mention " Lu et Approuvé "





# AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné .....

Ayant les pleins pouvoirs de l'autorité parentale

## AUTORISE

Mon enfant .....

A pratiquer la ou les activités suivantes :

.....  
.....

J'autorise le responsable des activités à prendre toutes mesures qu'il jugera utile en cas d'accident, y compris le transport de mon enfant dans l'établissement de soins le plus proche.

En cas d'accident prévenir :

Mr ..... Mme .....

Tél : domicile : .....

Travail : .....

Portable : .....

## OBLIGATIONS PARENTALES

### Pour les enfants de moins de 7 ans

Je prends connaissance de l'OBLIGATION qu'il m'est faite :

- d'accompagner mon enfant dans le lieu de pratique de l'activité
- de le confier à son professeur
- de venir le récupérer dans le lieu de pratique de l'activité à l'issue de chaque cours.

**Signature**

**Fait à Le Rove, le**

Précédée de la mention « lu et approuvé »

